



# Atelier de l'évaluation 2011

## Groupe de travail C Témoignage du CCREFP Poitou-Charentes

Jeudi 8 décembre 2011  
Châlons-en-Champagne





# Plan de l'intervention

- 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales**
  - a. Principes fondateurs
  - b. Dispositifs de suivi
  - c. L'évaluation du SPRF
  
- 2. Le CPRDFP Poitou-Charentes**
  - a. Organisation du CCREFP
  - b. Méthode d'élaboration et contenu du CPRDFP
  - c. Etat d'avancement
  
- 3. L'évaluation du CPRDFP**
  - a. Une expérience
  - b. Une commission
  - c. De nombreux chantiers



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

Régine JOLY, vice-présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes

Bernadette ROBERT, Région Poitou-Charentes



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

## a. Principes fondateurs

## b. dispositifs de suivi

## c. l'évaluation du SPRF

PRDFP = cadre de référence **en matière d'organisation de l'offre de formation professionnelle** :

- pour l'élaboration de ses différentes politiques en matière d'éducation et de formation,
- pour la déclinaison en actions et en dispositifs.

### Principaux éléments de connaissance mobilisés :

- Travaux de l'OREF, démarche ARGOS
- Travaux conduits dans le cadre des Contrats d'objectifs territoriaux (COT)
- Diagnostics territoriaux

### Éléments constitutifs fondateurs :

- **Les trois principes :**
  - assurer l'éducation et la formation tout au long de la vie
  - construire et assurer la sécurisation des parcours professionnels
  - assurer la complémentarité des services sur le territoire
- **les quatre droits :**
  - le droit à l'information et à l'orientation
  - le droit aux clefs du « savoir citoyen »
  - le droit à l'expérience
  - le droit à la qualification et à l'accès au métier



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

a. Principes fondateurs

b. dispositifs de suivi

c. l'évaluation du SPRF

Le PRDFP n'a pas formalisé d'indicateurs d'évaluation de façon précise.

Il traitait essentiellement de la stratégie régionale.

Les **outils internes à la collectivité** se sont progressivement mis en place pour en assurer son suivi et son évaluation :

- **bilans annuels d'activité** pour rendre compte
- Collection « **Sur mesure** » publication de la Région qui retracent les résultats par type de dispositifs
- négociations avec les services de l'Etat et/ou les partenaires sociaux et, par conséquent, nécessite de dresser un **bilan régulier de l'offre et des besoins en formation**

**Un suivi à différents échelons :**

- **le CCREFP** (espace de consultation)
- **La Conférence des financeurs** espace de travail sur des thématiques particulières, par exemple :
  - tableau de bord financier,
  - chantier sur les contrats aidés,
  - chantier sur des plans de reconversion...



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

a. Principes fondateurs

b. dispositifs de suivi

c. l'évaluation du SPRF

Différents **indicateurs externes** ont toutefois servi à l'élaboration et à la refonte des actions régionales :

- les statistiques et travaux de l'INSEE (évolution de la qualification des actifs),
- les données issues des ministères (flux de formés, taux de réussite...)
- l'insertion (ANPE, DRTEFP à l'époque)
- les portraits statistiques, l'Etat de l'Ecole, les publications de la DARES...
- les diagnostics issus des branches professionnels et/ou des diagnostics territoriaux...

D'autres **outils ont été renforcés ou initiés par la collectivité** :

- financement des enquêtes de satisfaction (formation continue et apprentissage),
- organisation des comités d'usagers,
- consultation des acteurs de l'emploi et de la formation autour de la démarche ARGOS
- financement des enquêtes d'insertion et l'extension de l'enquête générationnelle du CEREQ ....



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

a. Principes fondateurs

b. dispositifs de suivi

c. l'évaluation du SPRF

## Mise en place d'un dispositif spécifique en 2009 : le SPRF

- dispositif de formation professionnelle qui s'adresse exclusivement aux demandeurs d'emploi sans qualification,
- conçu comme un Service d'Intérêt Économique Général (SIEG), mission d'intérêt général

## Démarche innovante qui intègre dès le départ une mission d'accompagnement et d'évaluation

### Impacts de la mise en place du SPRF :

- Nouveau mode de relation plus constructif entre la Région et les organismes de formation par un dispositif d'accompagnement proposé par la Région : séminaires régionaux et groupes de co-développement
- Individualisation des parcours au cœur du dispositif
- Une exigence de suivi et d'évaluation



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

a. Principes fondateurs

b. dispositifs de suivi

c. l'évaluation du SPRF

## 4 types de travaux de suivi et d'évaluation pour ce dispositif :

**1. Suivre le dispositif pour l'ajuster aux objectifs** ⇒ évaluation « in itinere » confiée à l'Université de Poitiers (Laboratoire CRIEF) pour mettre en évidence les réorientations nécessaires à la poursuite du programme et ajuster au mieux l'intervention de la Région par rapport aux objectifs initiaux. Elle porte sur :

- le suivi des personnes sans qualification qui intègrent le SPRF
- le suivi des organismes de formation
- l'analyse du modèle économique.

L'évaluation est comparative (repérer les changements par rapport aux précédents achats sous forme de marchés), analytique (fonctionnement, raison des changements induits ...) et dynamique (modification au fil de la réalisation).

**2. Sécuriser la dimension financière du dispositif** et de satisfaire aux exigences du SIEG. Région a sollicité l'appui d'un prestataire pour :

- Mettre en place des outils financiers de suivi et d'analyse des coûts garantissant la traçabilité des dépenses,
- garantir une compensation aux coûts réels de la mission confiée,
- permettre aux services de la Région d'assurer seuls, à l'issue du mandatement, les contrôles des comptes nécessaires

**3. Audits "de suivi"**, préalables aux audits de contrôle, conduit par la Région 1<sup>er</sup> semestre 2010

**4. Audits "de contrôle"** conduits par la Région en 2011 pour vérifier l'application des engagements pris par les organismes.



# 1. PRDFP et évaluation des politiques régionales

a. Principes fondateurs

b. dispositifs de suivi

c. l'évaluation du SPRF

## Des premiers résultats encourageants

- les opérateurs interrogés ont une bonne opinion et une bonne compréhension du dispositif
- certains considèrent que *"la nature du public accueilli est un changement majeur"* : des chômeurs avec un faible niveau de qualification initial présentant dans certains cas de lourdes difficultés périphériques à la formation.
- les acteurs ont le sentiment que les publics ont changé et que le SPRF contribue à faire évoluer les pratiques. Mais 70 % des formateurs considèrent avoir peu changé leur méthode d'enseignement.

Le premier **comité d'usagers**, organisé par la Région en avril 2010, a lui aussi mis en évidence la bonne image du SPRF auprès des usagers et permis d'identifier des points de progrès qui touchent à la fois l'information en amont par les conseillers de Pôle emploi, l'articulation entre orientation et entrée en formation, l'accueil en formation, les modalités de formation, ...

## Des pistes d'amélioration :

- Le fonctionnement interne des organismes de formation (adaptation, gestion de la complexité, circulation de l'information)
- Le SPRF confronté à des problèmes de prescription (mise en place d'un système d'information sur les places)
- Un faible développement des nouvelles pratiques d'individualisation
- Un système d'entrées et de sorties soumis à des contraintes ....



## 2. Le CPRDFP Poitou-Charentes

Anne-Claire Jobin, Chargée de mission à l'ARFTLV  
(Carif-Oref Poitou-Charentes)  
Secrétariat permanent du CCREFP

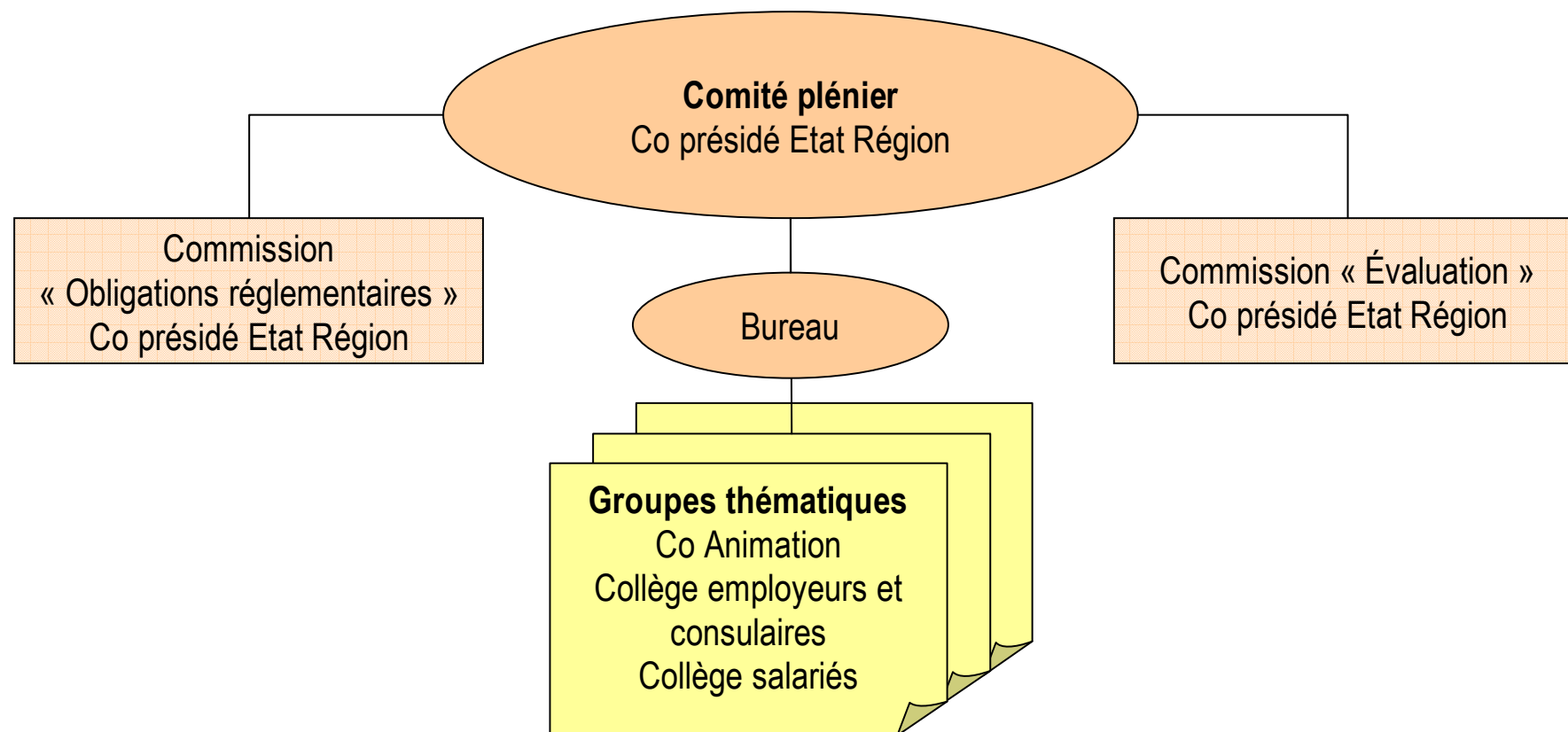


## 2. Le CPRDFP Poitou-Charentes

a. Organisation du CCREFP

b. Méthode d'élaboration et contenu

d. Etat d'avancement



**Un secrétariat permanent porté par l'ARFTLV (réseau CARIF OREF) :**

Chargé de la préparation et du suivi des différentes réunions du comité et de ses commissions ou groupes thématiques. Rôle d'appui méthodologique, d'expertise, de recueil d'information, d'animation des réunions techniques et de synthèse. Une chargée de mission à temps plein et un mi temps d'assistante.

**25 réunions CCREFP en 2011 + 10 réunions techniques Etat/Région**



## 2. Le CPRDFP Poitou-Charentes

a. Organisation du CCREFP

b. Méthode d'élaboration et contenu

d. Etat d'avancement

D'octobre 2010 à octobre 2011... l'élaboration du CPRDFP

Groupe thématique  
« **Orientations stratégiques communes** »  
Co animé MEDEF / FSU

**6 Orientations  
stratégiques communes**

Groupe thématique  
« **Contexte enjeux et objectifs par GFE** »  
Co animé USGERES / CGT

**20 fiches GFE**

**Services de la Région**  
+ contributions des services  
de l'Etat

**Portrait de Poitou-  
Charentes**

**Prospective sur les  
secteurs porteurs  
d'emploi et sur la  
croissance verte**

**Contrat d'engagement**

**Actions prioritaires**



## 2. Le CPRDFP Poitou-Charentes

a. Organisation du CCREFP

b. Méthode d'élaboration et contenu

d. Etat d'avancement

Validations successives par le CCREFP et consultation des acteurs régionaux (88).

Approbation par le Conseil Régional (Session de juin portant sur un document d'orientation et session d'octobre portant sur le contrat lui-même)

### Architecture du contrat :

- partie 1 :
  - les engagements autour des 4 axes fixés par la loi (programmation à MT, accès équilibré des hommes et des femmes, actions en faveur de l'insertion sociale, priorités à l'AIO-VAE) en détaillant pour chaque titre : les repères financiers, des données démographiques et statistiques,
  - les enjeux et les orientations stratégiques (avec priorités, axes de travail)
  - la mise en œuvre du contrat : déclinaison des 21 actions prioritaires
- Partie 2 : les conditions de mise en œuvre...
- Annexes : dont mandat de la commission évaluation du CCREFP

**Le CPRDFP Poitou-Charentes = la feuille de route des acteurs régionaux de l'emploi et de la formation**



## 2. Le CPRDFP Poitou-Charentes

a. Organisation du CCREFP

b. Méthode d'élaboration et contenu

d. Etat d'avancement

### Actions prioritaires

Rédaction du cadre des actions prioritaires du CPRDFP avec les membres du CCREFP et des partenaires régionaux concernés par les actions

Fiche type d'une action prioritaire du CPRDFP	
Intitulé de l'action	
Constats	
Objectifs	
Acteurs	
Actions	
Moyens	
Calendrier	
Indicateurs de résultats	



## 3. L'évaluation du CPRDFP



### 3. L'évaluation du CPRDFP

#### a. Une expérience

#### b. Une commission

#### c. De nombreux chantiers

Le CCREFP Poitou-Charentes a mis en place sa première commission évaluation fin 2004.

La commission a souhaité s'appuyer sur l'Université pour inscrire la démarche dans le moyen terme, bénéficier de regards croisés et d'interdisciplinarité, avoir la garantie de méthodes scientifiques...

Elle a défini les modalités d'action par la signature d'un partenariat avec l'Université précisant : les sujets d'étude, le calendrier de travail et les moyens (financement de 3 bourses doctorales), constitution d'un conseil scientifique...

#### **Quelques impacts de ces travaux d'évaluation :**

- Sensibilisation des membres du CCREFP à la pratique de l'évaluation
- Développement de nouveaux partenariats avec l'Université
- Communication externes : Services de la région Réseau des Missions Locales
- Evolution de politiques existantes
- Groupe de travail Région/Université/Employeurs sur l'insertion des hauts diplômés
- Evolution de l'organisation du CCREFP par la mise en place de chantiers transverses
- 2 thèses soutenues
- ...



### 3. L'évaluation du CPRDFP

a. Une expérience

b. Une commission

c. De nombreux chantiers

**Pilotage :** Co présidence Etat / Région

**Composition :** Emanation du Comité plénier

**Mandat :** Travaillé en commission puis validé par le Plénier

#### **Ressources mobilisées pour l'écriture du mandat :**

- Présentation par une personne de l'université, des différentes approches de l'évaluation
- Eléments statistiques présentés par le CNFPTLV extraits du tableau de bord des PRDF
- Note du CNFPTLV : Modalités générales pour le suivi et l'évaluation des CPRDFP



### 3. L'évaluation du CPRDFP

a. Une expérience

b. Une commission

c. De nombreux chantiers

<b>Mandat de la commission évaluation</b>	
<b>Enjeux</b>	Garantir au CCREFP que le CPRDFP soit évalué.  Ajuster, le cas échéant, les objectifs, les moyens des politiques évaluées en fonction des résultats observés et leurs effets.
<b>Objet de l'évaluation</b>	Le CPRDFP. Le contrat et ses conventions annuelles d'application constituent une politique globale, c'est-à-dire un ensemble articulé d'orientations, de priorités, d'axes de travail et d'actions.
<b>Mission de la commission</b>	Elle a un rôle de veille, d'alerte, de propositions. Elle élabore un projet d'évaluation concomitante (« chemin faisant ») au comité plénier.  Elle pilote la mise en œuvre opérationnelle du projet d'évaluation (cahiers des charges, indicateurs...) jusqu'au rapport final d'évaluation. Elle s'assure notamment de la pertinence des indicateurs de mesure.
<b>Méthode</b>	Le comité plénier (maitre d'ouvrage et commanditaire) est l'initiateur de l'évaluation.  Le dispositif d'évaluation est organisé autour de la commission évaluation, chargée par le CCREFP d'assumer la maîtrise d'œuvre
<b>Moyens</b>	La commission pourra se faire appuyer par des prestataires externes et/ou des experts qualifiés.
<b>Recommandations</b>	<i>Le niveau le plus élémentaire de l'évaluation consiste à analyser les écarts entre les décisions actées dans le CPRDFP et leur application concrète sur le terrain.</i>



### 3. L'évaluation du CPRDFP

a. Une expérience

b. Une commission

c. De nombreux chantiers

Au delà de l'évaluation du CPRDFP (sur les modalités d'évaluation des actions prioritaires, sur les résultats des engagements financiers et les résultats statistiques), la commission évaluation devra :

- Assurer l'évaluation du schéma des formations sanitaires et sociales
- Suivre le chantier ANI « accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi... »
- Faire un bilan annuel des actions de formation en lien avec le CNFPTLV (méthode à définir)



En conclusion :

- Une construction très partagée du CPRDFP
- Une réelle volonté de mettre en place des outils d'évaluation...
- ...des moyens limités :
  - Commission évaluation
  - OREF
  - Prestations (financements non fléchés)